



# La Maison départementale de la solidarité itinérante

Un nouveau service pour les habitants de votre commune

*Parce que chaque habitant, quel que soit son lieu de vie, doit pouvoir accéder facilement aux services publics et à l'accompagnement dont il a besoin, le Département renforce sa présence sur le terrain et son action en matière de prévention avec un nouveau service itinérant.*

## Le principe

Un véhicule aménagé comme une véritable antenne mobile, se déplacera dans les communes partenaires, à la rencontre des familles et des personnes éloignées de l'une des 22 Maisons départementales de la solidarité, pour proposer, sur rendez-vous, des permanences de protection maternelle et infantile et d'action sociale.

Une offre de service gratuite, accessible à tous, avec une attention particulière pour les familles vulnérables qui permettra une équité de traitement pour tous les enfants, les jeunes et les familles, parfois en manque de mobilité.

## Les objectifs

- Rapprocher les services du Département des habitants
- Renforcer l'accès aux droits
- Simplifier les démarches et réduire les inégalités territoriales
- Favoriser le lien social et la prévention



## Les services proposés

- Des consultations de pédiatrie préventive et de suivi pour les enfants de 0 à 6 ans,
- Des conseils et un appui aux parents,
- Des temps d'écoute et d'information pour les adolescents,
- Un accompagnement social de proximité,
- Une aide aux démarches administratives...

## Les professionnels intervenants

- Médecin,
- Sage-femme,
- Puéricultrice,
- Infirmière,
- Assistante sociale,
- Conseillère en économie sociale et familiale



Avec vous,  
chaque jour !

# FICHE TECHNIQUE

## Déploiement du service itinérant PMI – Action sociale

### Caractéristiques du véhicule

Le service itinérant est assuré par un **camping-car aménagé** spécialement pour accueillir le public dans des conditions confortables et sécurisées.



**Modèle :** Renault Master L3H1 – 3T5 – cellule GRUAU

**Dimensions :** Longueur 7,10 m | Largeur 2,16 m | Hauteur 3,05 m

**Accès :** Double porte latérale (côté droit)  
avec marchepieds électriques

**Énergie :** Autonomie complète grâce à deux batteries lithium  
et un convertisseur 3000W

### Modalités d'accueil dans la commune

Votre soutien est essentiel à la réussite de ce dispositif de proximité. Le Département sollicite votre collaboration sur les points suivants :

#### Emplacement du véhicule

- Mise à disposition d'un **emplacement sur la voie publique** (place de la mairie, place de marché, esplanade, parking communal...).
- Espace **sécurisé, visible et facilement accessible** pour le public et les familles avec une vigilance particulière par rapport à la route.
- Prévoir un **espace latéral libre** permettant l'installation d'une signalétique d'appel et d'un petit espace d'accueil extérieur.

#### Accès électrique

- Le véhicule dispose d'une autonomie électrique.
- Toutefois, la possibilité d'un branchement 220V (prise standard) permettrait d'activer ponctuellement le chauffage ou la climatisation, selon les conditions météo.

#### Salle d'attente

- Mise à disposition d'une salle communale attenante pour servir d'espace d'attente, notamment en période hivernale.
- Cette salle devra garantir le **confort et la sécurité des jeunes enfants** accompagnés de leurs parents.

#### Communication locale

Pour garantir la réussite de l'opération et informer efficacement les habitants, la commune pourra :

- Relayer l'information sur ses **supports municipaux** : bulletin, site internet, réseaux sociaux... à partir d'un kit fourni par le Département
- **Afficher et distribuer** les supports fournis par le Département : affiches, flyers.

Avec vous,  
chaque jour !